

**ARRETE DE COMMISSION D'ETABLISSEMENT**  
**POUR LES RECRUTEMENTS SUR POSTE DU SECOND DEGRE**

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n°72-580 du 4 juillet 1972 relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré;
- Vu le décret n°72-581 du 4 juillet 1972 relatif au statut particulier des professeurs certifiés;
- Vu le décret n°80-627 du 4 août 1980 relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive;
- Vu le décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur;
- Vu la délibération de la Commission de Carrières des Enseignants Chercheurs du 17 mars 2020 relative aux postes publiés au titre de la deuxième session de la campagne emploi 2020 ;
- Vu la note de service n° 2019-102 parue dans le bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2019 ;

La Présidente de l'université Paris-Saclay

**DECIDE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** La constitution d'une commission d'établissement pour le poste n°50 à la Faculté de Pharmacie.

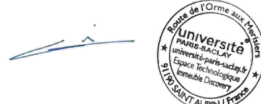
**ARTICLE 2 :** La commission est composée de :

Mme TRIMBACH Barbara	<b>Présidente</b>
Mme OWENS Anita	<b>Vice-Présidente</b>
M. EVANNO Laurent	Titulaire
M. TRITSCHLER Laurent	Titulaire
M. DANAN Alain	Titulaire
M. MERLET Denis	Titulaire
M. AMAR Raphael	Titulaire
Mme JUST PALLARO Sophie	Titulaire
M. CARTY Pdraig	Titulaire
Mme BELLIN Marie-France	Titulaire
M. HAUTOBOIS Christopher	Titulaire
M. ZOUHDI Saïd	Titulaire
Mme POWEL Juliette	Suppléante
Mme DREGE Emmanuelle	Suppléante
M. BLANC Jacques	Suppléant
Mme MCLEAN Heather	Suppléante
M. PEYRE Frédéric	Suppléant
Mme SIMON Annick	Suppléante

**ARTICLE 3 :** La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Aubin, le 21/04/2020

La Présidente de l'Université Paris-Saclay



Professeur Sylvie RETAILLEAU